



Pourquoi 100 médecins lancent un appel en faveur de la e-cigarette ?

Rubrique : actualités - Date : jeudi 14 novembre 2013

Pourquoi 100 médecins lancent un appel en faveur de la e-cigarette ?

Ce vendredi 15 novembre dans le Parisien, 100 médecins lancent un appel en faveur de la cigarette électronique. Et ce, malgré les doutes émis récemment par 60 millions de consommateurs, selon qui les e-cigarettes ne seraient « pas si inoffensives ».

« Beaucoup de fumeurs ont envie d'essayer l'e-cigarette. Mais ils sont freinés par les doutes qui circulent. En tant que médecins, on veut leur dire : allez-y, il n'y a pas de danger ». C'est le message que souhaite transmettre Philippe Presles, tabacologue à l'origine de l'appel des 100 médecins en faveur de la cigarette électronique, publié ce vendredi 15 novembre dans le Parisien. Car si de nombreux doutes subsistent encore aujourd'hui sur ce produit, les 100 médecins insistent sur le fait qu'il s'agit d'un moyen efficace d'arrêter de fumer. « Pour environ un tiers des fumeurs l'e-cigarette suffit à tourner la page du tabac. Pour un autre tiers, il faut mixer avec des patchs et pour les autres le processus est plus long. Mais c'est la première fois que je peux aider des patients à arrêter en leur laissant la notion de plaisir » ajoute-t-il. Un avis partagé par un autre signataire de l'appel, le docteur Hervé Pegliasco, oncologue à l'Hôpital européen de Marseille, qui voit lui aussi dans la cigarette électronique un moyen d'arrêter de fumer : « Je veux conseiller aux autres de s'éloigner du cancer en utilisant la cigarette électronique comme moyen de sevrage ».

Un moyen d'arrêter de fumer, certes, mais qui ne serait pas totalement sans risques. Car si les experts s'entendent sur le fait que la cigarette électronique est moins nocive que la cigarette de tabac, des doutes et des inquiétudes subsistent toujours quant à ce nouveau produit. Dans son numéro de septembre, 60 millions de consommateurs pointaient notamment du doigt des problèmes d'étiquetage mais aussi « des composés potentiellement cancérigènes en quantités significatives » présents dans la e-cigarette. « L'affaire est entendue : si l'on compare une cigarette de tabac à une cigarette électronique, la première est bien plus dangereuse » expliquait le 3 septembre dernier 60 millions de consommateurs dans une lettre ouverte adressée à ses détracteurs suite à la publication de son étude. Mais « Nous avons découvert des produits qui ne présentaient pas la teneur affichée en nicotine, des compositions erronées, des allégations mensongères, des affirmations trompeuses. Nous avons lu sur plusieurs sites de vente de cigarettes électroniques que le « brouillard » inhalé par les vapoteurs n'était que de la vapeur d'eau, ce qui (&) est une parfaite absurdité ».

[Lire la suite sur marieclaire.fr](http://marieclaire.fr)